

# Compte-rendu du Conseil d'école

**Mercredi 18 Octobre 2017**

*Secrétaires de la séance : Mesdames AZAR Amal (Comité des parents) et TABET Stéphanie (Professeur)*

14h40 Installation du Conseil d'Ecole

➤ **Ordre du jour du Conseil d'Ecole**

1. Installation du C.E.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école 2016-2017.
4. Bilan de la rentrée (effectifs, organisation pédagogique, les langues).
5. Les évaluations diagnostiques en français et en arabe.
6. Certifications Delf et Cambridge.
7. La formation continue. Certification C1 des enseignantes.
8. Présentation des projets de l'école primaire (projets de classes et classes découvertes).
9. Questions diverses.

➤ **Installation du conseil d'école**

Présentation des membres et désignation des secrétaires de séance.

➤ **Approbation de l'ordre du jour**

**L'ordre du jour du conseil d'école est complété par trois questions supplémentaires, à la demande du Comité des parents.**

- 1) Le poste d'enseignante d'EPS
- 2) Les remplacements
- 3) La répartition des élèves notamment à besoins particuliers dans les classes

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Approbation du CR du dernier conseil d'école 2016-2017**

Les parents souhaitent ajouter au compte-rendu la mention « *le comité des parents a demandé le maintien du poste de professeur d'EPS* », demande qui avait été formulée lors de la séance.

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Bilan de la rentrée**

Bilan des effectifs : à la rentrée, l'école primaire comptait 631 élèves répartis de la sorte : 189 enfants en maternelle, 267 élèves en cycle 2 et 175 dans les Cours Moyens.

Le Comité des parents note que la classe de PS/MS a un effectif très bas, ce qui ne paraît pas bénéfique pour les autres classes. Ceci est dû à des départs non signalés, après la rentrée scolaire.

A la demande de la M.L.F., l'anglais a été introduit en petite section. Les élèves de maternelle bénéficient de 2h30 d'anglais par semaine. La question du nombre d'heures d'anglais en élémentaire a été soulevé : 1h par semaine seulement. Actuellement, il n'y a pas assez d'enseignants anglophones pour assurer des heures supplémentaires d'anglais en élémentaire.

La proposition d'enseigner 2 heures par semaine en groupe classe et non plus 1heure en demi-groupe n'apparaît pas comme une solution satisfaisante pour les élèves.

Le comité des parents soulève d'autre part le manque de progressivité dans les contenus entre l'élémentaire et le collège. La progression d'anglais en cycle 3 est à ré-envisager dans une prochaine réunion pour faire le lien avec la 6<sup>ème</sup>.

La question du manque de remplaçants en français et en arabe est soulevée : Madame Brigitte Dodo assure seule jusqu'à nouvel ordre le remplacement des enseignants et accompagne les enfants en difficulté dans les classes. Une vacataire est ponctuellement recrutée, selon les besoins (*absences signalées à l'avance : stages de formation continue, hospitalisation, convenances personnelles...*)

### ➤ **Evaluations diagnostiques**

Elles ont été effectuées du CP au CM2. Les résultats en français et mathématiques sont à lire avec prudence. Entre 40% et 60% de réussite, l'élève est considéré « en difficulté ».

Les profils de classe réalisés (spectres) permettent aux enseignants d'identifier les difficultés et de cibler les objectifs. Ces évaluations qui reprennent celles faites en fin d'année permettent de dédramatiser la « déperdition » des connaissances des deux mois de vacances ... ce qui était acquis est toujours acquis !

Les évaluations diagnostiques soulèvent la question du nombre d'élèves en difficulté dans les classes, et de l'absence de tests d'entrée au primaire. Monsieur le Proviseur les juge légitimes : il est nécessaire d'identifier les difficultés des élèves accueillis pour savoir s'il est possible de les accompagner. Madame Mourad rappelle que l'un des atouts du lycée est d'être en capacité d'accompagner des élèves à besoins éducatifs particuliers vers la réussite.

Les résultats des évaluations diagnostiques en arabe seront communiqués lors du prochain conseil d'école, ils sont en cours d'analyses.

### ➤ **Certifications Delf et Cambridge**

3 échecs au DELF (dont une absence). Les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers passent le DELF avec un protocole particulier (aménagement du temps, accompagnement AVS, support modifié...), le contenu de l'examen restant le même. Les modalités sont définies par le C.I.E.P. en fonction des contenus du P.A.P.

Les élèves de CM2, actuellement en 6<sup>ème</sup> ont reçu les certifications A1 et A2, Cambridge 2016-2017.

➤ **La formation continue. Certification C1 des enseignantes.**

Les enseignants choisissent une formation proposée par le Plan de Formation Continue établi par la cellule formation zone de l'AEFE, ces demandes sont validées par la direction du lycée.

Examen DALF C1 : 7 enseignantes de français ont été reçues.

Ceci ne permet pas encore d'obtenir le label CELF, qui impose, notamment, que 75% des enseignants en langue française soient détenteurs du C1.

Pour les enseignantes d'arabe, le DELF niveau B2 est demandé, tout comme pour les enseignantes d'anglais.

➤ **Présentation des projets de l'école primaire (projets de classes et classes découvertes).**

Participation active de la classe de CP1 au salon du livre le dimanche 5 ou 12 novembre.

Reconduction de l'abonnement de tous les élèves de l'élémentaire au site Ashabona.

Classe natation : du CP au CM2. Toujours en attente du devis.

Classe poney : CP. Visite d'un nouveau site, Byblos Nature, par les enseignantes.

Classe de voile : CM1. Le site de Batroun est envisagé. Devis à l'étude avec celui de l'ATCL.

Classe de neige : CM2, aussi en attente de devis

Projet de classe transplantée : Classe de CE1-CE2 (Madame Sayess), aux Cèdres.

Projet de voyage scolaire en Grèce : classe de CM1-CM2 (M. Thouvenin), le budget serait de 1300 \$/élève.

Randonnée de saison : CE2, trois fois dans l'année au même endroit.

Journée sportive : CE1. Le site de Byblos Nature est envisagé, devis en cours. Conditions de sécurité à vérifier (tyrolienne, escalade...)

Tous ces projets ont été approuvé dans l'ensemble.

Le comité des parents demande s'il y a comparaison de devis avant la décision, Madame Guyomard précise que les projets sont élaborés dans le cadre d'un appel d'offre restreint qui permet de comparer les devis des quelques structures spécialisées sollicitées.

Il est rappelé que pour les voyages scolaires, un nombre insuffisant de participants conduit à l'annulation du projet (*en France, il est d'usage de ne pas maintenir un séjour à moins de 85-90% d'élèves de la classe*).

Le comité des parents propose d'élargir le projet de voyage en Grèce aux anciens élèves de M. Thouvenin, élèves de 6<sup>ème</sup> pour réduire les coûts et faire bénéficier plus d'élèves. Le projet sera présenté lors du conseil d'Etablissement du 15 novembre prochain.

➤ **Questions diverses.**

Les points ajoutés au Conseil d'Ecole par le comité des parents sont abordés :

**1) Le poste d'enseignante d'EPS :**

Monsieur le Proviseur n'a pas de réponse à l'heure actuelle. Les enseignants d'élémentaire vont suivre une formation en E.P.S. cette année. Dans tous les cas, les élèves ont en moyenne trois heures hebdomadaires, annualisées. Le comité des parents renouvelle sa demande de maintien du poste d'E.P.S., au regard de la haute concurrence des écoles de la région.

**2) Les remplacements (sujet traité en amont lors du bilan de rentrée).**

Le comité des parents demande cependant davantage de remplaçants pour compenser les absences des enseignants et intervenir en "renfort" en classe.

Mme la D.A.F. précise qu'aucun recrutement ne sera effectué, que ce soit au niveau des remplaçants ou celui des professeurs d'anglais, et ce en attendant la décision du paiement des grilles salariales aux enseignants.

**3) La répartition des élèves notamment à besoins particuliers dans les classes**

Le comité des parents évoque des classes chargées d'Elèves à Besoins Educatifs Particuliers. Monsieur le Directeur explique que les besoins éducatifs sont très divers : certains nécessitent la présence d'une AVS, d'autres sont comportementaux, ces élèves sont suivis par une équipe éducative et les familles sont accompagnées. Il a été précisé que les nouveaux élèves seront soumis à des tests d'entrée, d'admission. Ceci afin d'évaluer leurs compétences et par ce fait pouvoir les placer- ou pas d'une façon adéquate dans les classes convenables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.